QUOTIDIEN
BILINGUAL DAILY
émergence
1er quotidien privé bilingue au Cameroun
1st bilingual private daily in Cameroon
L'information pour l'action et le développement
Information for action and development
Directeur de la Publication / Publisher : Magnus BIAGA
Prix : 400 FCFA
N°1184
Thursday/Jeudi 15 Mars 2018 . Edité par Marketing Communication . Siège : Yaoundé, Entrée Gare voyageur . BP 11845 Yaoundé . Tél. 237 677 69 70 96 - Email : journalemergence@yahoo.com

Sénatoriales 2018

Le Rdpc va sacrifier ses listes dans deux régions

● *Comme en 2013, le parti au pouvoir donnera des consignes pour permettre à l'opposition d'avoir au moins un groupe parlementaire au sénat.* P.5

Adamaoua
Plus de 10 personnes enlevées en trois jours
P.8

Palais de l'unité
Paul Biya convoque le Conseil des ministres
P.2

Télécommunications
Le faux départ de MTN Cameroon
P.6

Thèses de doctorat professionnel annulées
Les étudiants peuvent obtenir réparation
L'éclairage de Me Léonard Ndem, avocat au barreau du Cameroun. P.9

Senatorial Elections 2018
Some political parties embark on door-to-door campaign
P.2

Palais de l'unité

Paul Biya convoque le Conseil des ministres

C'est ce jour que les membres du Gouvernement vont rencontrer le Chef de l'Etat.

Le secrétaire général à la présidence de la République a saisi hier, 14 Mars 2018, chacun des membres du Gouvernement afin de porter à leur connaissance la tenue ce 15 Mars 2018 du Conseil ministériel. Celui-ci intervient 13 jours seulement après la formation du nouveau Gouvernement.

L'ordre du jour portera sur la communication spéciale du chef de l'Etat à l'endroit de la nouvelle équipe qui est chargée de relever les nouveaux défis qui s'imposent au Gouvernement en ce moment de crise.

Y prendront part, le Premier Ministre, chef du gouvernement, le Vice-Premier Ministre, les Ministres d'Etat, les Ministres Délégués et les Secrétaires d'État. Pour la circonstance, les nouveaux ministres seront face au Chef de l'Etat. Parmi eux, Nalova Pauline Lyonga, ministre des enseignements secondaires (Minesec), Elanga Obam Georges, ministre en charge de la décentralisation et du développement local.

Paul Biya semble respecter une tradition qu'il s'est imposé. Le dernier conseil ministériel remonte au 15 octobre 2015 juste après le réaménagement gouvernemental intervenu le 02 octobre. Pour la circonstance, le Chef de l'Etat avait fait du 16 octobre 2015, une journée de deuil national relativement à la disparition de 76 Camerounais à la suite des tristes événements de la Mecque survenus le 24 septembre.

Paul Biya sera entouré de ses ministres

Hervé Ndombong

Cartographie

Le Cameroun redessine ses contours

Plusieurs projets d'envergure sont en cours de réalisation afin de déterminer de nombreuses politiques publiques applicables sur l'ensemble du territoire national.

C'est à l'occasion des journées portes-ouvertes organisées par l'institut national de la statistique (Inc) que le travail qui est en cours de réalisation a été dévoilé.

Il s'agit notamment de l'amélioration de la carte géodésique du Cameroun, la détermination de la surface de référence 0 (zéro) qui permettra de déterminer les calculs par rapport à la hauteur de certains points terrestres, les images photo-aériennes distinctes des images satellite. Sur ce dernier cas, le Cameroun gagne en autonomie car il ne sera plus question de se référer aux propriétaires de satellite pour avoir des images du Cameroun à des coûts souvent inattendus, expliquent les chercheurs de l'Inc.

Elaboration d'atlas

Par ailleurs, de nombreux atlas sont en cours de réalisation. Ceux de la région de l'Extrême-Nord qui permettent d'avoir une idée précise des villages de cette partie du territoire sont achevés pour certains depuis 2017. Avec le ministère du tourisme, une carte touristique est également en cours d'élaboration au même titre que celles qui sont orientées pour les besoins des ministères tels que celui en charge de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (Minepat) ou de l'habitat, et du développement urbain (Minhdu).

Certains experts topographes, cartographes et géologues se plaisent à soutenir que les récentes métamorphoses géographiques dues au contentieux territorial avec le Nigéria, sont en cours de réévaluation. Ce qui s'explique à travers la présentation des bornes implantées par les allemands, britanniques, français et géodésiques qui retracent l'histoire du Cameroun depuis la colonisation jusqu'à ce jour.

Actions communes

Le ministère de la recherche scientifique et de l'innovation s'est engagé à mobiliser les moyens qu'il faut pour que les efforts déjà entamés soient mis à la disposition d'un large public. Comme le relève Madeleine Tchuenté, il s'agit de donner plus de visibilité au travail d'une institution qui est le carrefour des politiques publiques.

Le directeur général de l'Inc explique quant à lui que l'importance de la cartographie est malheureusement mal connue et pourtant les administrations publiques, les organismes privés et les particuliers peuvent se les approprier pour avoir une vue globale des activités qu'ils mènent. Du coup, les personnes intéressées ont jusqu'au 16 Mars prochain pour manifester leur intérêt.

Hervé Ndombong

QUOTIDIEN émergence BILINGUAL DAILY
1er quotidien privé bilingue au Cameroun
1st bilingual private daily in Cameroon
L'information pour l'action et le développement
Information for action and development

Une Publication de Marketing and Communication (MARCOM)

Fondateur-Directeur de Publication : Magnus Biaga

Rédaction Centrale

Rédacteur en chef : Kami Jefferson : 698 320 661

Rédacteur en chef adjoint : Zéphirin Koloko : 696 649 527

Chef Service Politique : Kami Jefferson : 698 320 661

Chef Service Economique : Hervé Ndombong : 679 289 078

Chef Service Société : Rosette Ombessack : 677 740 656

Chef Service Sport : Alfred Epacka : 694 845 548

Bureaux Régionaux

Chef de Bureau Littoral : Michèle Ebongue : 696 192 113

Chef de Bureau Ouest : Serge Todjom : 675 068 097

Chef de Bureau Nord : Félix Swaboka : 698 474 806

Chef de Bureau Adamaoua : Louis Bassid : 694 587 281

Chef de Bureau Sud : Jean Ismaël Bekilé : 696 237 930

Chef de Bureau Est : Bossis Ebo'o : 697 487 057

Chef de Bureau Nord-Ouest : Wambo Emmanuel : 673 577 978

Chef de Bureau Sud-Ouest : Nsonyi Amstrong : 675 583 673

Remaniement ministériel

Les recteurs félicitent Fame Ndongo pour son maintien au Minesup

La cérémonie qui s'est déroulée hier à la salle des conférences du Minesup a réuni les recteurs des huit universités d'Etat du Cameroun.

Recteurs et vice Chancellor des huit universités d'Etat du Cameroun ont effectué hier le déplacement de Yaoundé. L'objectif étant de présenter leurs félicitations au ministre de l'enseignement supérieur (Minesup) Jacques Fame Ndongo, pour avoir été maintenu à son poste. Des félicitations qui sont d'ailleurs justifiées par le président de la conférence des chefs des institutions universitaires, recteur de l'université de Yaoundé I, Pr. Maurice Aurélien Sosso. « Il est important que nous marquions notre adhésion pour qu'il n'y ait pas dichotomie. Qu'on voit tout simplement la cohésion dans le travail entre le Minesup et les recteurs», dit-il.

En effet, c'est depuis le 08 décembre 2004 que Jacques Fame Ndongo a été promu à la tête du Minesup, et successivement reconduit sans interruption jusqu'au 02 mars 2018. Ce qui a poussé le Pr. Maurice Aurélien Sosso à dire que « Vous devenez donc, sans risque de me tromper, l'un des plus anciens ministres du gouvernement de la république et le plus ancien ministre de l'enseignement supérieur de la sous-région, en réalité le doyen des ministres de l'enseignement supérieur et le président du prestigieux conseil des ministres du Cames », déclare le recteur de l'université de Yaoundé I.

Pour le Pr. Maurice Aurélien Sosso, la reconduction du Minesup n'est pas le fait du hasard, au vu des réalisations majeures et significatives qui caractérisent son esprit de bâtisseur, d'innovation en quête de la résolution des problèmes sociétaux. « Vous avez habilement conduit avec tact la politique de la nouvelle gouvernance universitaire en la déclinant en gouvernance académique, managériale, sociale, financière, infrastructurelle, numérique et holistique », souligne le Recteur.

Pendant la cérémonie

En réponse du berger à la bergère, le Pr Jacques Fame Ndongo a déclaré que c'est l'ensemble de ses collaborateurs qui a donné cette énergie qui a abouti à sa reconduction. « C'est une victoire de l'ensemble de la communauté universitaire du Cameroun. C'est un travail collectif qui se fait avec l'intelligence et l'efficience de tous », argue le Minesup. Il va d'ailleurs les remercier pour le travail colossal qu'ils font au quotidien. « Je vous exhorte d'être toujours au service des camerounais et de la nation », conclut-il avant d'annoncer l'arrivée des prochains ordinateurs, qui seront distribués aux universités de Maroua et Ngaoundéré, puis aux instituts universitaires privés. Sans oublier la construction très prochaine du centre de développement numérique universitaire

Rosette Ombessack

Yaounde International Trade Fair 2018 (FIYAO 2018), preparation broadens

The event place under the distinguished patronage of the Minister of Youth Affairs and Civic Education, will run from the 2nd to the 7th of April 2018.

The second edition of the Yaounde International Trade Fair(FIYAO 2018) will hold next month at the esplanade of the National Museum Yaounde under the theme "Green economy and digital economy: Stakes and opportunities for the youths". The declaration was made on Tuesday by the Director of Fiyao, MarienNgosso during a press conference that held at the Headquarters of the National Youth Council accompanied by some sponsors.

Addressing the media men and women who turned out for this press conference,MarienNgosso said Yaounde for six days will be transformed into a world junction of businesses with exhibitors coming from the four corners of the world. He said each political capital in the world has a trade fair and Yaounde shouldn't be an exception. The main idea behind this trade fair is to valorize "Made in Cameroon" products. This will comprise all what Cameroon produces in terms of culture, business and tourism.

The various activities that will feature in this trade fair will include exhibition, E-Business forum, grand festival, election of Miss Fiyao 2018, gastronomy, Fiyao awards, workshops and conferences just to name a few.

Press conference

The objectives according to the organizers are to create a platform where youths alongside those of other countries can exchange ideas and experiences, create an international window in favour of Cameroonian Small and medium sized enterprises, to promote youth socio-economic insertion amongst others.

The first edition of the Yaounde International Trade Fair was held in 2016 but it did not hold last year because the organizers wanted to give time for better preparations.

By Amos Muang Nsah

Senatorial Elections 2018: Candidates put up strategies to win electorates

Less than ten days to the election of new senators in the country, candidates of the different political parties whose lists have been validated by Elecam, are putting up strategies to win support from the councilors.

The nine political parties to take part in this election: CPDM, SDF, UPC, FSNC, NUDP, CDU, UDP, ANDP and UMS have started deploying their campaign teams on the field.

Youmo Koupit Adamou, leader of the Cameroon Democratic Union (CDU) list for the West told this reporter on phone that his party has divided the campaign team into three; a general campaign, regional campaign and sub campaign commissions. The general campaign commission is comprised of the Littoral and West regions meanwhile the regional campaign commissions have further been split into sub commissions. The west region in which candidate Youmo is heading the list has 8 sub commissions representing the 8 divisions of the region.

Mr Youmo explained that their campaign strategy is going from door to door in and around the West region in order to win the minds of the councilors. After this door to door campaign, all of the candidates of his party, the CDU plus militants and sympathizers will converge on Foumban next Monday 19, March 2018 in a grand meeting to officially launch the campaign to be presided over by Dr. Adamou Ndam Njoya.

The ruling CPDM on the other hand is not left out as preparations through the holding of meetings intensify. While the campaign has not been launched yet in the North West regions, it is clear as we are told that it will be launched in the days ahead.

Talking to Pa Wango, Member of the Central Committee of the CPDM on phone, he said that he is already in the field ahead of the launching. He added that the various candidates are already working on the field at their own levels while waiting for the official launching.

Youmo Koupit Adamou, Candidate CDU

We are told that other towns, Mfou inclusive in the Mefou and Afamba Division launched the campaign on Tuesday and tens of millions of FCFA raised to finance the campaign.

It is worth highlighting here that the senatorial elections will hold next March 25, 2018 all over the national territory. Some 70 senators will be elected by councilors and the president of the Republic is expected to appoint 30 more.

By Amos Muang Nsah

Est

L'ANDP limoge deux cadres

Hamadou Moustapha, président national de l'Alliance National pour la Démocratie et la Paix vient de radier le coordinateur départemental et l'un de ses proches du parti.

C'est par la circulaire N°12/15-10-2017/R.E, suite à la dernière réunion du conseil de discipline tenue en date du 14 octobre 2017 sous la présidence de la sénatrice Andp de L'Est, Abouï Marlyse.

Selon des sources concordantes, ledit conseil de discipline avait pour but de statuer sur l'insubordination des mis en cause. Ces hauts responsables du parti Andp du département du Lom et Djerem écopent d'une sanction sévère : «la radiation».

Le rapport du conseil de discipline qui a été transmis à l'attention du président national de l'Alliance nationale pour la démocratie et le progrès, Hamadou Moustapha. Après étude, et rappel à l'ordre, non observé par les mis en cause, le parti Andp a choisi de se débarrasser de l'ivraie.

Il s'agit de sieur Mbellé André, coordonnateur départemental Andp pour le Lom et Djerem et son camarade Gabana, radiés pour faute lourdes. La même circulaire N°12, stipule également que ces deux cadres radiés sont des ex-militants de l'UNDP. Cette même circulaire poursuit en se désengageant de toutes actions éventuelles que mèneront les concernés au compte du parti Andp.

Une mesure qui est saluée par plusieurs militants et militantes de l'Andp à l'Est. Bien que cette mesure tombe à la veille des échéances futures de 2018 (Présidentielle, Sénatoriales, Législatives et municipale).

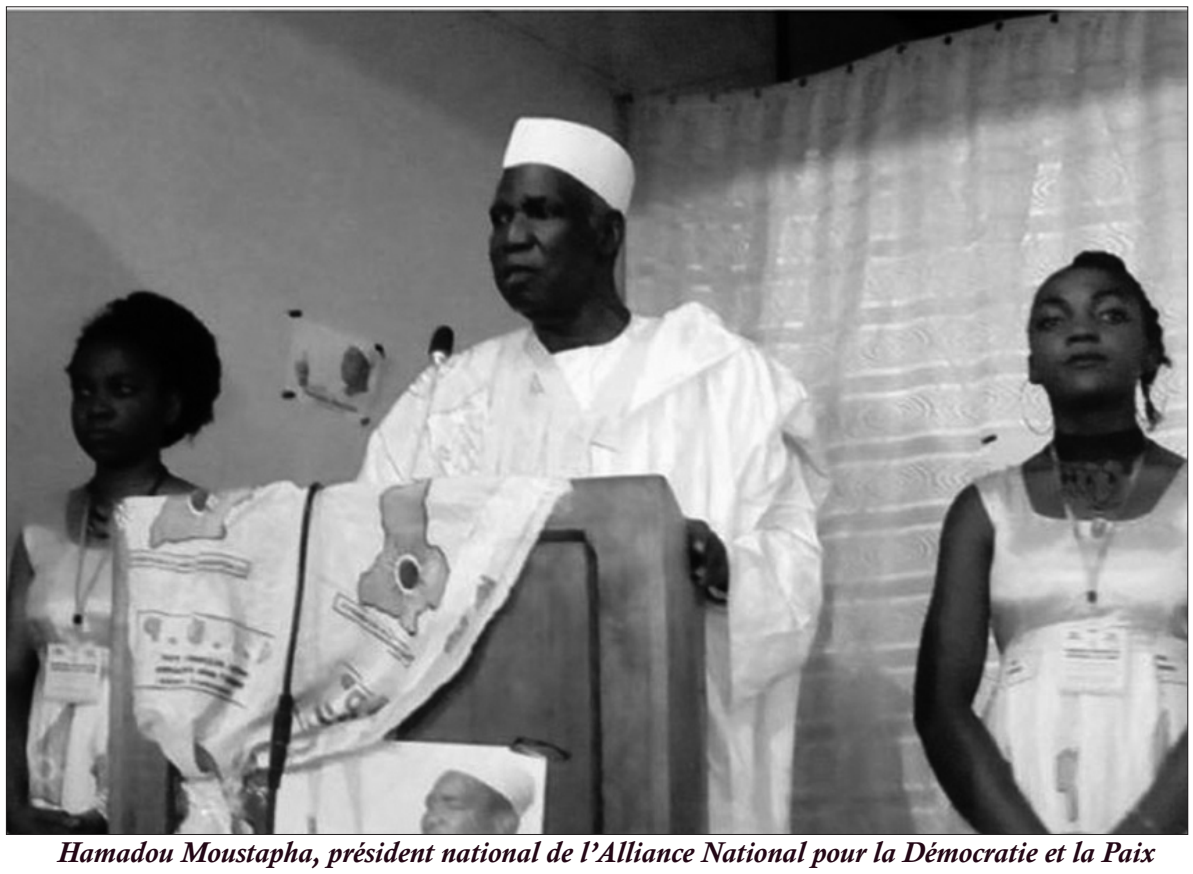

Hamadou Moustapha, président national de l'Alliance National pour la Démocratie et la Paix

''Il était temps de prendre le taureau par les cornes... Notre parti a besoin d'évoluer avec des militants engagés et responsables pour une même cause... Notre parti politique prône l'unité, la démocratie et la justice, nous devons prêcher par l'exemple'', indique la sénatrice Andp, Abouï Marlyse.

Bossis EBO'O

Sénatoriales 2018

L'équilibre au prix du sacrifice dans le Rdpc

L'objectif est d'éviter un sénat à un ton.

A l'occasion des sénatoriales du 25 mars prochain, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), fortement représenté dans les dix (10) régions, n'a pas encore dit son dernier mot. Mais, tout porte à croire que le parti du flambeau donnera les consignes à ses électeurs dans au moins deux régions. Ce, pour éviter un Sénat monocolore. Déjà les tractations sont en cours depuis quelques jours pour invalider la liste du Rdpc dans la région de l'Adamaoua. Ce serait alors la deuxième fois consécutive que la liste du Rdpc aux élections sénatoriales serait annulée dans cette partie du pays. On cite aussi la région du Nord-Ouest où le Rdpc pourrait donner les consignes de voter pour le Sdf, alors qu'eu égard au collège électoral actuel, le parti au flambeau devrait gagner 04places contre 03 pour le Sdf. Cela visera certes à consolider la démocratie à la chambre haute du parlement, mais aussi à promouvoir l'Etat de droit. Car, si on a un Sénat sans groupe parlementaire de l'opposition, cela fera mauvais genre. Ce que la machine à gagner ultra dominante qu'est le Rdpc, veut éviter.Surtout que sur la base des statistiques disponibles,le Rdpc pourrait légitimement remporter tous les 70 sièges des sénateurs lors de la prochaine sénatoriale.

Pour éviter qu'on ait un Sénat qui Rdpc, le président national de ce parti pourrait donner dans les prochains jours des consignes à son parti, pour faire basculer la balance en faveur de l'opposition dans au moins deux régions. Il est question de fournir à un parti d'opposition au moins 15 sénateurs, de quoi constituer ne serait-ce qu'un groupe parlementaire. Cependant, le revers de la médaille de cette politique du maintien des équilibres sera la création de beaucoup de frustrations dans les rangs du parti au pouvoir.

On se souvient qu'en 2013, l'Adamaoua et l'Ouest, sacrifiés pour les besoins de la cause, avaient eu du mal à digérer. Mais si le Rdpc ne le fait pas, on aura un Sénat entièrement acquis à la cause du parti au pouvoir.Et donc, il y aura aucune contradiction lors des débats en commissions.

Ce qui serait désavantageux pour un système qui se dit démocratique comme le nôtre. Lors des toutes premières sénatoriales en 2013 dans les régions de l'Ouest et de l'Adamaoua, à la suite du rejet de ses listes par le conseil électoral, le Rdpc avait demandé à ses électeurs de voter pour le Sdf. Si l'on s'en tient au rapport général d'Elections Cameroon (Elecam) sur le double scrutin législatif et municipal du 30 septembre 2013 et compte non tenu du toilettage en cours du collège électoral par la structure en charge de la gestion des opérations électorales au Cameroun,le Rdpc compte 8.685 conseillers municipaux sur les 10.625 qui constituent le collège électoral appelé à élire les 70 sénateurs titulaires et autant de suppléants pour la législature 2018-2023.A l'analyse de la couverture territoriale des partis politiques dans les 360 communes qui couvrent le territoire national,le Rdpc détient 100% des conseillers municipaux dans les régions de l'Est et du Sud. Pour ce qui est des huit autres régions, le Rdpc est largement plus représenté, excepté dans la région du Nord où il compte 448 conseillers municipaux contre 448 pour l'Undp.

Jean Nkuete, Sg du Rdpc

Zéphirin Koloko

Adamaoua

Le Rdpc dans les eaux troubles

Les dissensions liées à l'investiture des candidats doublées aux frustrations du remaniement du gouvernement du 2 mars 2018 ont envenimé un sentiment d'exclusion des militants Rdpc de cette région dans le partage du gâteau national.

Entre tensions liées aux frustrations des publications des listes des candidats investis par le comité central du Rdpc pour des élections sénatoriales du 25 mars 2018 et déception liée au remaniement du gouvernement du 02 mars 2018 par le Chef de l'Etat, la majorité des cadres du parti dans cette région ont le sentiment d'être des parias dans le microcosme partisan du Rdpc. Malgré leur fidélité à l'homme du Renouveau depuis 36 ans, les militants du Rdpc de la base au sommet dans cette région ont le sentiment d'être honnis dans cette République. Et pour cause, « lorsque vous essayez de comptabiliser les fils et filles de l'Adamaoua au sein du gouvernement ou à la tête des entreprises publiques et parapubliques, vous ne vous en douter pas que la région est la mal aimée du Chef de l'Etat Paul Biya. En 36 ans, le bilan est négatif. Il ne faut pas vous fier à des manigances politiciennes de certains caciques du parti de la région, qui jouent à l'hypocrisie pour ne pas exprimer au Chef de l'Etat leur malaise », fulmine un élu Rdpc. Des sentiments de cet acabit sont tant partagés par les cadres du parti que les militants de la base. Les frustrations accumulées depuis des décennies sont aujourd'hui insupportables.

« Il y a des dinosaures qui continuent de faire ombrage aux jeunes esprits libres au sein de ce parti. Ils dictent leur loi et font prévaloir leur point de vue. Ils s'arrogent tout droit de parler au nom du parti, voire de l'élite de la région. C'est eux qui manipulent les listes d'investiture à leur guise mais ils sont incapables de porter haut les revendications des populations de cette région meurtrie, abandonnée», dénonce un jeune cadre du Rdpc à Ngaoundéré. Lors de la confection des listes pour les sénatoriales du 25 mars prochain, les militants n'ont pas caché leur ras-le-bol à l'encontre des membres de la commission de réception, d'analyse et d'examen des candidatures, qui ont fait feu de tout bois pour faire passer la candidature de leurs protégés, pourtant impopulaires à la base. « Il est temps que les militants Rdpc de cette région ouvrent les yeux. Il est temps de porter les revendications et d'assumer leur paternité. Des élites d'autres régions le font et l'on voit les fruits. L'Adamaoua doit cesser d'être un bétail électoral», s'indigne un conseiller municipal. Ces mécontentements des militants Rdpc de l'Adamaoua se justifient par le fait qu'en 36 ans du régime de Biya, seulement 11 des fils de cette région ont été portés au sein du gouvernement. Un record largement en deçà des autres régions du Gand-Nord. En ce jour, la région qui compte trois membres du gouvernement (Abba Sadou, AboubakarDjaloh et Mme Koulsoumi-Boukar), occupe la queue du classement. Pendant ce temps, quelques cadres ont pris en otage le parti, pour la défense de leurs intérêts au détriment de la grande majorité qui crie aux abois. Parmi les candidats investis pour les sénatoriales, des voix ne manquent pas de fustiger l'existence des noms qui ont été parachutés dans la liste du Rdpc. Nous avons le cas de Oumarou Issa, ancien consul du Cameroun à Djedda, qui, depuis sa mise à la retraité il y a trois mois, n'est jamais retourné au pays. Curieusement, son nom se retrouve parmi les candidats investis par le Rdpc dans le département du Djéram.

Des militants

Louis Baassid

Télécommunications

Le faux départ de MTN Cameroon

Alors que certains ont annoncé le départ « très proche » de l'entreprise de téléphonie mobile, l'on apprend de sources internes que la multinationale sud-africaine ne quittera pas le Cameroun.

Malgré les difficultés que traverse la multinationale Sud-africaine, celle-ci ne compte pas se séparer de sa clientèle au Cameroun. Du coup, les menaces et probabilités de l'entreprise à quitter le pays du Paul Biya sont à zéro, fait-on savoir à Emergence.

Aucun bruit de vent de départ ne souffle à la direction générale de MTN. Les va-et-vient habituels qui s'effectuent à cette entreprise sont quasiment les mêmes que ceux de tous les jours. L'accueil, les rendez-vous au hall et les communications téléphoniques professionnelles sont les mêmes que ceux d'il y a une semaine. Aucun bruit ne court, aucun murmure ne se fait entendre. Bref rien qui éveillerait les soupçons de départ et/ou de faillite de cette société de téléphonie mobile installée au Cameroun depuis Février 2000. Pourtant, des informations sur le départ de l'entreprise sont relayées depuis quelques jours.

C'est donc l'amende de 6,6 millions de dollars américains, soit environ 3,5 milliards de FCFA que MTN a reçue de l'organisme en charge de réglementation des télécommunications, et la réduction d'un an de sa période de licence pour ne pas avoir respecté la réglementation sur l'enregistrement du spectre et des abonnés qui seraient le point d'orgue de cette information. Bien qu'ayant également reçu l'ordre de déconnecter trois millions d'abonnés (informations qui datent de fin 2017Ndlr), l'entreprise ne quittera pas le Cameroun. « On n'est pas en train de partir », a lancé un responsable de la structure. Pour lui, les innovations et investissements de la boîte démontrent à suffisance la volonté de l'entreprise au Cameroun. En effet, l'octroi de la licence qui a coûté environ 25milliards de francs CFA et la mise en effectivité du réseau 4G de MTN qui date de seulement 3ans révèlent ce que notre interlocuteur a appelé « l'élucubration des journalistes ».

Le faux départ de MTN Cameroun

Quoique l'entreprise de télécommunication traverse des moments difficiles, elle n'est pas prête à quitter le Cameroun. Même si le groupe a déclaré jeudi dernier qu'il effectuait un examen pour déterminer s'il devait vraiment se trouver sur l'ensemble de ses 22 marchés en Afrique et au Moyen-Orient. « Certains d'entre eux sont minuscules, d'autres sont déchirés par la guerre alors que d'autres encore ont des régulateurs qui cherchent désespérément à freiner la domination perçue de l'entreprise basée à Johannesburg », peut-on lire dans l'intervention de Ralph Mupita, directeur financier du Groupe MTN lors d'une interview accordée à Bloomberg, un groupe financier américain.

Malgré les défis auxquels est confrontée MTN Cameroon, celle-ci compte emménager dans plusieurs autres pays. « Nous allons certainement regarder l'Angola et l'Éthiopie si elle a ouvert une licence. Il y a quelques pays d'Afrique de l'Ouest que nous pourrions regarder, comme le Togo et le Sénégal », a indiqué Ralph Mupita, directeur financier du Groupe.

Michèle Ebongue

Mtn

Le chiffre d'affaires recule de 36,6 milliards FCFA en 2017

Selon les états financiers officiels du groupe MTN, publiés le 8 mars 2018, la filiale au Cameroun de cet opérateur télécoms a perdu 2,4 millions d'abonnés entre juin 2017 (9,5 millions d'abonnés) et décembre 2017 (7,1 millions d'abonnés).

Une réduction drastique (la plus importante depuis l'arrivée de MTN sur le marché camerounais) du parc d'abonnés, qui a fortement déteint sur les performances globales de l'entreprise, au 31 décembre 2017.

Pour preuve, l'EBITDA (bénéfice avant impôts et amortissements) de MTN Cameroun est tombé à environ 58,5 milliards FCFA (1304 millions de rands) à fin 2017, après avoir atteint un peu plus de 93 milliards FCFA (2065 millions de rands), un an auparavant ; soit une baisse significative d'environ 34,2 milliards FCFA (761 millions de rands). Ce recul colossal enregistré sur le bénéfice brut de l'entreprise est lui-même consécutif aux contre-performances alignées par l'opérateur sur tous les segments de son activité d'exploitation en 2017, exception faite de la commercialisation de la data (internet) et des services digitaux.

En effet, la lecture des états financiers du groupe MTN révèle qu'au cours de l'année 2017, le chiffre d'affaires de MTN Cameroun a régressé de 36,6 milliards FCFA, passant de 277,2 milliards FCFA en 2016, à seulement 240,6 milliards FCFA en 2017.

Même si les revenus générés par les SMS et la voix entrante ont tous chuté, les plus grosses pertes ont été enregistrées sur la voix sortante, segment sur lequel les revenus du leader du marché du mobile au Cameroun ont diminué de 35,6 milliards FCFA, passant de 171,1 milliards FCFA en 2016 à seulement 135,5 milliards FCFA, l'année dernière. Autant d'indicateurs qui font désormais réfléchir le groupe sud-africain des télécommunications, sur l'opportunité de poursuivre ses investissements sur le marché camerounais.

En effet, s'exprimant le 9 mars 2018 à Johannesburg, Ralph Mupita, le directeur financier de MTN International, a annoncé que ce groupe sud-africain des télécommunications étudie actuellement la possibilité de réduire la taille de son marché en Afrique et au Moyen-Orient, en cédant notamment certaines de ses 22 filiales. Ceci, apprend-on, en raison de l'étroitesse de certains marchés, de l'état de guerre dans lequel sont empêtrés certains pays dans lesquels l'opérateur est présent, et des rapports tumultueux avec les régulateurs de certains autres pays.

C'est dans cette dernière catégorie que le groupe MTN classe sa filiale camerounaise, à cause notamment d'une amende de 3,5 milliards de francs CFA qui a été infligée par le régulateur local à cet opérateur, en août 2017, pour manquements aux obligations liées à l'identification des abonnés et à l'usage des fréquences radioélectriques. Cette amende était assortie d'une réduction d'un an sur la validité de la licence d'exploitation de MTN Cameroun (renouvelée en mars 2015 pour une durée de 15 ans), et d'une injonction de désactiver 3 millions de cartes Sim.

Oscar Onana

Commerce

La Cemac se concerte pour relancer les négociations sur l'APE avec l'Union européenne

Le président de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique (Cemac), Daniel Ona Ondo, a eu une séance de travail, le 12 mars, avec les ambassadeurs des pays d'Afrique centrale accrédités en Belgique.

Il a été question, au cours de ce tour de table, de plancher sur les moyens de relancer les négociations sur les Accords de partenariat économique (APE) des pays d'Afrique centrale membres du groupe Afrique, Caraïbe, Pacifique (ACP). En premier lieu, Daniel Ona Ondo a devisé avec Daniel EvinaAbe'e, ambassadeur de la République du Cameroun auprès du Royaume de Belgique et de l'Union européenne (UE), doyen du corps diplomatique des ACP. En second lieu, le tour est revenu aux diplomates de l'Afrique centrale d'échanger avec le président de la Commission sur l'ensemble des points d'achoppement entre la Cemac et l'UE.

Abordant les solutions possibles pour relancer les pourparlers avec Bruxelles, les diplomates ont souligné une prise de position consensuelle et unanime de la Communauté sur la question des APE, la désignation d'une représentation permanente de la Cemac à Bruxelles qui permettrait de suivre au quotidien les avancées de ce dossier. Ils ont enfin, insisté sur la prépondérance du rôle des Communautés économiques régionales (CER) dont la Cemac, dans les discussions sur les APE. Étant entendu que le mandat de négociation arrêté par les ACP aura lieu au mois de mai prochain à Lomé, ils ont souhaité que la Commission de la Cemac soit partie prenante à ce rendez-vous qui préparera celui du mois d'août 2018 avec l'UE et les ACP.

Photo de famille

Daniel Ona Ondo a dit avoir pris bonne note des éclairages des diplomates et à réaffirmer son plein engagement à œuvrer pour construire un dialogue franc et constructif avec les responsables de l'Union européenne qu'il rencontrera tout au long de son séjour bruxellois et lors des réunions statutaires.

Pour mémoire, c'est en février 2017 que la Cemac a révélé que l'Union européenne a mis un terme au processus régional des négociations en vue de la conclusion d'un Accord de partenariat économique avec l'Afrique centrale. Seul le Cameroun a signé un APE d'étape.

Oscar Onana

Retrouvez tous les jours dans vos **kiosques**

Le Journal émergence

Le Premier

Quotidien Privé Bilingue au Cameroun

Vina

Plus de 10 personnes enlevées en trois jours

La situation est de plus en plus inquiétante pour les habitants.

C'est une situation de plus en plus inquiétante pour les habitants de la région de l'Adamaoua. Les preneurs d'otages n'ont plus la crainte des forces de sécurité et de défense dans le village. Depuis deux semaines, les habitants de la localité de Kounderou, dans l'arrondissement de Belel pleurent encore leur chef traditionnel, Djaoro Bobbo, 60 ans, enlevé par un groupe d'hommes lourdement armé alors qu'il sortait d'un marché périodique à bétail de la localité de Tello, dans l'arrondissement de Ngan-Ha. Selon les témoins du rapt, c'est dans les environs du Mayolerbé que Djaoro Bobbo et d'autres voyageurs à bord d'une voiture, sont stoppés à la traversée de la rivière par des hommes lourdement armés de kalachnikov. Les assaillants au nombre de cinq vont réclamer le chef du village Djaoro Bobbo qu'ils attendaient. « Ils étaient informés de son habillement et de son arrivée. Ils ont demandé qu'il descende du véhicule et il s'est mis à courir et il a été rattrapé à moins de 100 mètres de la rivière. Il a été ligoté et ils sont partis avec lui », a déclaré un témoin de la scène. Un responsable des forces de défense stationné dans les environs, confirme l'information. « Nous troupes sont à la recherche de cette bande de hors-la-loi. Nous ratissons la zone. C'est tout ce que nous pouvons vous dire. C'est un monsieur bien connu dans la localité. Il est chef du village dans le Mayo-Rey », a confié le responsable du Brim.

Quelques jours plus tôt, c'est le nommé Hamaselbé, âgé de 74 ans qui a été enlevé et probablement tué par ses ravisseurs après la demande d'une rançon de 16.000.000 FCFA. Face au refus de ses enfants, les ravisseurs vont contacter les membres de la famille du nommé Hamaselbé leur demandant de venir chercher le corps sans vie de leur père. « Ils appelaient chaque jour pour savoir quand est-ce qu'on allait verser la rançon réclamée par eux. Après trois jours, nous avons reçu un appel d'eux nous demandant d'aller chercher le corps de notre papa qui selon eux est un colis encombrant pour eux. Ils disaient que le corps se trouve en brousse », a confié dépité l'un des fils de Alhadji Hamaselbé. Depuis le mois de février 2018, les preneurs d'otages attaquent régulièrement les éleveurs des arrondissements de Belel, Nyambaka, Ngan-Ha et Martap dans le département de la Vina. Neuf autres personnes ont été enlevées la semaine dernière. Il s'agit de Saïdou, 50 ans, à Tchabal Assora vers Tello ; une personne à Kona Hairé vers Bélel, une personne à Mbalang Modibbo, une personne à Magoloum, une personne à Baboua, une autre enlevée à la descente du car entre Mbalang et Bélel. Dans la ville de Ngaoundéré, un garçon de 11 ans (fils de Alhadji Ndjobdi) a été enlevé à Ngaoundére au quartier Yarbang. Face à cette situation, les éleveurs et leurs familles fuient par dizaine les villages pour le centre-ville de Ngaoundéré. Les forces de défense ainsi que les éléments du Bir aidées par l'armée de l'air patrouillent autour de l'escarpement de Mbé et des arrondissements concernés par les prises d'otages.

Dans la ville de Ngaoundéré

Louis Baassid

Quotidien émergence

1er quotidien privé bilingue au Cameroun

Une information de qualité
Des analyses percutantes
Des bureaux dans les 10 régions
Une imprimerie moderne
Un réseau d'abonnés
Lisez et faites lire

Doctorat professionnel annulé

Qui en paie les frais ?

Tandis que le Recteur de l'université de Yaoundé I parle d'une passerelle pour palier la situation, un juriste, signe et persiste que l'argent perçu doit être restitué.

Le professeur Adolphe Minkoa She, Recteur de l'université de Yaoundé II, avait annulé le 13 février dernier une thèse de doctorat professionnel encadrée par le professeur Magloire Ondoua, Doyen de la Faculté des Sciences juridiques et Politiques (FSJP) de la même institution publique. Et pour cause, selon les textes portant organisation des études universitaires dans l'espace CEMAC et l'arrêté du MINSUP du 23 décembre 1999 portant organisation du cycle doctorat ou Doctor of philosophy dans les universités d'Etat du Cameroun fait remarquer le Recteur, le Doctorat professionnel n'a aucun fondement juridique et donc ne peut être soutenu dans une Université d'Etat.

Lundi dernier dans une interview à lui accordée, le Professeur Maurice Aurelien Sosso, Recteur de l'université de Yaoundé I réitère la position du professeur Adolphe Minkoa She. « Le Minesup n'a pas eu tort de penser qu'on pouvait le faire. Mais tous ensemble, nous avons vu après analyse que les conditions actuelles de notre gouvernance ne nous permettent pas d'avancer dans cette voie, qui peut être périlleuse si elle n'est pas bien encadrée », déclare le Recteur de Yaoundé I. Il explique que le doctorat professionnel existe dans d'autres systèmes universitaires, par exemple chez les anglo-saxons, en France, au Canada, mais est bien encadré. Pour lui, il faut approfondir le contenu de ce qu'on appelle doctorat, parce que ce n'est pas le titre du doctorat, mais ce qui est à l'intérieur qui est doctorat. « A ce sujet-là, nous avons tous évalué la situation et on a réfléchi qu'on doit densifier la composante doctorale avant de nous lancer », argue-t-il.

Toutefois, la pertinente question qui brûle les lèvres de l'opinion publique est celle de savoir le sort de ceux qui sont inscrits au cycle de doctorat professionnel, du moment où ils ont versé des sommes énormes. « Tout ça mérite meilleure réflexion », répond le Recteur aux journalistes. Il ajoute que le doctorat professionnel et Master professionnel ne veut pas dire payer cher. Tout simplement parce qu'il ne faudrait pas qu'on ouvre un système de sélection sous la base de l'argent dans une société pauvre, au risque que seuls les riches soient capables de se perfectionner. « C'est cette sagesse qui nous a amenés à dire qu'on n'est pas encore prêt ».

Le Recteur nous apprendra par la suite que ceux qui sont inscrits dans ces doctorats professionnels du fait de l'administration camerounaise ne sont pas exclus de l'université. « La résolution a été pour ceux qui remplissent les critères de sélection au doctorat universitaire, qu'on leur ouvre une passerelle pour qu'ils rentrent vers quelque chose de plus valorisant, c'est-à-dire le PhD », dit-il.

Dans un campus

Quant à ceux qui ne remplissent pas les critères d'accès à la formation doctorale. A ceux-là il faudra voir leur niveau. « Il faut des commissions qui examinent leur niveau et l'état d'avancement de leurs travaux pour leur conférer un niveau », conclut-il avant de souligner que personne n'est dehors.

Rosette ombessack

Me Léonard Ndem

«Ces étudiants vont fatalement obtenir réparation »

L'avocat nous donne son avis sur la thèse du doctorat professionnel annulée.

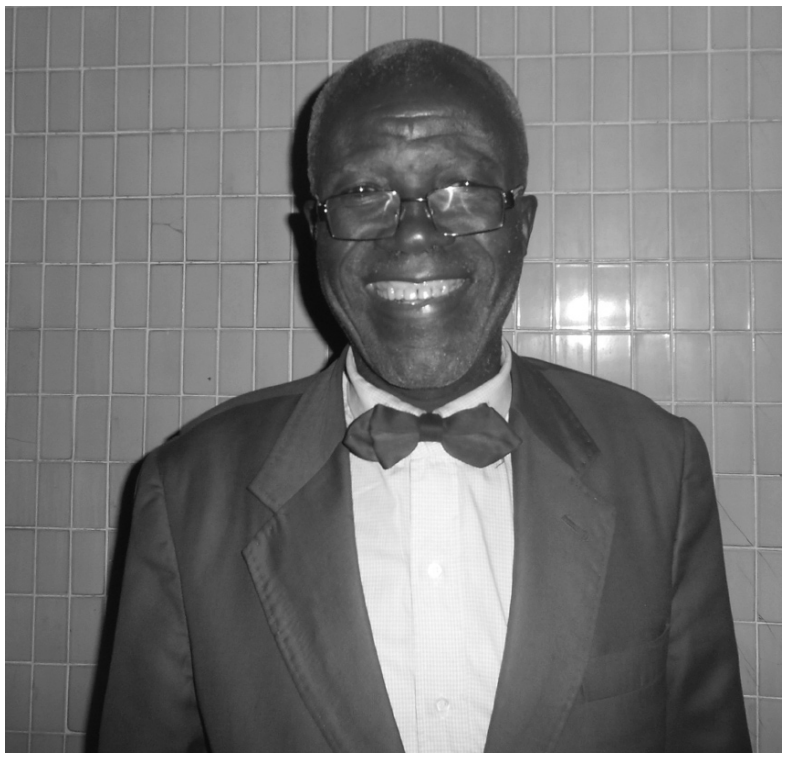

Peut-on parler de préjudice à l'endroit des étudiants dont on a annulé la thèse de Doctorat professionnel ?

La situation du Doctorat professionnel qui défraie la chronique ces temps s'explique par la cacophonie qui entoure la gouvernance dans notre pays. On ne peut pas payer pour quelque chose et on ne l'a pas en retour. Et donc fatalement, on peut parler de préjudice à l'endroit de ces étudiants. Sous d'autres cieux, les droits universitaires sont réglementés. Tout le monde sait comment ça se passe. Mais on ne comprend pas qu'on vous dise de payer pour faire une thèse de doctorat professionnel. Vous payez mais vous ne pouvez pas soutenir. Quand on fonctionne comme ça, il faut bien que ceux qui ont perçu cet argent-là soient obligés de les restituer.

Quelle est la ligne de conduite à suivre pour ces étudiants?

La seule chose à faire c'est d'engager une procédure pour rentrer dans ses droits. Parce qu'on a payé pour atteindre un objectif, tant que l'objectif n'est pas atteint, c'est-à-dire la soutenance, il faut impérativement que celui qui a perçu l'argent puisse en répondre. J'ai ici dans mon cabinet un dossier de certains étudiants de l'université protestante qui ont payé et, rendu à un certain niveau d'étude, on leur a dit qu'on ne pouvait pas les faire soutenir.

Ces étudiants peuvent-ils obtenir réparation ?

Ces étudiants vont fatalement obtenir réparation, sur la base des déclarations du Recteur de l'université de Yaoundé I, (ils disent qu'ils ne sont pas prêts). D'où vient-il que les doyens qui sont sous les ordres des Recteurs n'aient pas pu canaliser ce cycle de formation ? Il faut bien que cette situation soit clarifiée.

Le Recteur de l'université de Yaoundé I évoque l'idée du PhD, pour palier la situation : Qu'en dites-vous?

Pourquoi faut-il toujours qu'on trouve des passerelles ? C'est ce qu'on appelle au Cameroun « La tolérance administrative ». Quand il y a des dispositions légales, il faut que ces dispositions soient applicables à tout le monde. Ces histoires de passerelle, tolérance administrative sont des créations typiques de l'administration camerounaise et ça n'honore pas notre pays. En effet, quand vous arrivez avec ces parchemins ailleurs, on vous fait comprendre qu'on sait comment vous fonctionnez. La preuve, c'est que même nos billets de banque, notre passeport sont suspects partout, même en Afrique.

Propos recueillis par R.O.

Quotidien émergence

First private bilingual daily newspaper in Cameroon

Quality information
Persuasive analysis
Offices in all the ten regions
A modern printing house
A network of subscribers

Read and let it be read

CAN 2019

La deuxième mission est en route

La Confédération Africaine de Football va encore séjourner au Cameroun du 19 au 24 mars prochains.

Ahmad Ahmad

« Vous les Camerounais, vous voulez cette CAN ? Et bien cela dépend de vous. Si cela ne se passe pas, c'est vous ! Vous faites croire que le mauvais vient toujours de l'extérieur. Faites comme votre Président de la République, faites comme Samuel Eto'o, travaillez pour qu'elle ait lieu. Arrêtons, la polémique. Travaillons ! Il y a trop de gens qui ne travaillent pas dans ce sens, qui créent des intérêts personnels. Ces personnes rament à contre-courant ». C'est la réponse faite par Ahmad Ahmad à un journaliste camerounais lors d'une rencontre avec la presse à Kigali. Il est donc clair que quoi qu'il en soit, le destin du Cameroun à propos de l'organisation de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations de football est entre les mains des Camerounais eux-mêmes.

C'est donc ce que le président de la Confédération Africaine de Football entend vérifier à travers la deuxième mission de contrôle qui va séjourner au Cameroun entre les 19 et 24 mars prochains. Il est alors question pour le Cameroun dont l'état d'avancement dans la préparation de la plus prestigieuse compétition de football en Afrique n'a pas été des plus satisfaisants lors de la première visite d'inspection, de présenter un meilleur visage. A en croire une source proche du dossier, « il n'y a pas de doute sur le fait que les travaux ont considérablement avancé. Car faut-il le rappeler, les instructions et recommandations que la Confédération Africaine de Football a données lors de sa première visite d'inspections ont été rigoureusement respectées et prises en compte ». A en croire notre source, tout a été mis en place pour que les inspecteurs de la Confédération Africaine de Football soient satisfaits de l'état d'avancement des travaux sur les différents chantiers de la Coupe d'Afrique des Nations Cameroun 2019. D'autre part, le satisfécit qui semble se dégager de la tournée d'inspection menée ces derniers jours par Philemon Yang, le Premier Ministre, montre, au-delà de l'état d'avancement des travaux, toute l'attention dont fait l'objet la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations en plus haut lieu.

Alfred Epacka

Commentaire La CAN ne mourra pas dans l'œuf

« Il y a trop de gens qui ne travaillent pas dans ce sens, qui créent des intérêts personnels. Ces personnes rament à contre-courant». L'accusation est assez grave pour mériter le détour. Elle est d'un Malgache, à l'endroit de Camerounais. Elle porte sur l'organisation de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations. C'est dire avec notre confrère et ainé Haman Mana qu'il s'agit là « des propos lourds de signification et de sous-entendus, et qui méritent quelque décryptage ». L'organisation de la CAN semble alors déshabillée de ce qui aurait été son caractère premier, l'intérêt commun, une fierté nationale. De beaux atours qui sont déchirés par les intérêts personnels que les acteurs du football camerounais placent au-dessus de toute autre chose. Ahmad, le Malgache, fait donc à certains Camerounais le procès de ne pas adhérer à une volonté, voire un désir qui devrait être ceux de tout un peuple. Mais au-delà de l'organisation par le Cameroun de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations, on retrouve là l'évocation d'un esprit et des usages qui sont ceux régissant l'administration et la gestion tout entière du football dans notre pays. On peut alors envisager que pour certains acteurs du football dans notre pays, les choses sont on ne peut plus claires. « Si la préparation, et l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations ne rencontrent pas mes intérêts, elle peut ne pas se tenir au Cameroun que je n'en aurais pas la larme à l'œil », peut on leur attribuer.

Mais ils n'auront pas raison de notre CAN, celle que couve Paul Biya, le Président de la République, celle pour laquelle il s'est personnellement engagé. C'est que l'on a d'ailleurs eu l'occasion de voir comment la machine diplomatique s'est mise en branle pour apaiser, puis effacer la tourmente dans laquelle l'opinion camerounaise et internationale s'est retrouvée à cause de certaines déclarations du genre le Cameroun ne serait pas capable d'organiser une Coupe d'Afrique des Nations, même si elle se jouait avec seulement quatre sélections nationales.

RDC

Nouveau massacre en Ituri dans un cycle de violence encore inexpliqué

L'Ituri a été le théâtre d'une nouvelle tuerie, dans la nuit de lundi à mardi, dans des villages du territoire de Djugu, au nord du chef-lieu Bunia. Selon les bilans, entre 30 et 40 personnes ont été tuées.

L'attaque a été lancée dans la nuit de lundi à mardi. Selon un chef local, interrogé par Radio Okapi – qui parle de 41 morts dans quatre villages attaqués (Kayuba, Jo, Gbi, Ngaliko) – des hommes en armes ont commencé par incendier les maisons. « Trois groupes d'assaillants, munis de flèches, de machettes et de fusils AK 47 se sont ensuite livrés au carnage » a-t-il expliqué.

Les quelques militaires déployés ne sont pas en mesure de contenir la situation qui va de mal en pis

« On a compté 30 morts. Il y a certainement d'autres corps dans la brousse. Les recherches se poursuivent », a expliqué un responsable administratif de l'Ituri, sous couvert d'anonymat. « Dans le village de Djo ils ont tué 10 personnes, à Gbi 10 morts et à Takpa 19 personnes abattues. Ce qui fait au total 39 morts », indique PiloMulindro Willy, de la chefferie de Bahema nord joint au téléphone par l'AFP.

Réagissant à cette tuerie, le député d'opposition Grégoire Lusenge, porte-parole des parlementaires de l'Ituri, a critiqué « l'absence de l'autorité de l'Etat » dans sa province. « Le déploiement de la police nous paraît insuffisant. Les quelques militaires déployés ne sont pas en mesure de contenir la situation qui va de mal en pis », selon lui.

Le lieutenant Jules Ngongo, porte-parole militaire en Ituri, affirme pour sa part qu'« à Djo il n'y a pas eu massacre. Il s'agissait d'un groupe de voleurs venus investir le village abandonné par la population. Nos forces les ont pourchassés et actuellement la situation est sous contrôle de l'armée ».

Pourquoi une reprise des violences ?

Selon les derniers chiffres en date – provisoires – les violences ont fait « plus de 350 000 déplacés internes dont près de 50 000 sont installés dans la ville de Bunia et ses environs. À ce chiffre s'ajoutent près de 65 000 personnes réfugiées en Ouganda, selon un décompte provisoire », selon la Communauté ituriennne de Kinshasa (CIK).

Le lieutenant Jules Ngongo, porte-parole militaire en Ituri, affirme pour sa part qu'« à Djo il n'y a pas eu massacre. Il s'agissait d'un groupe de voleurs venus investir le village abandonné par la population. Nos forces les ont pourchassés et actuellement la situation est sous contrôle de l'armée ».

Les dernières violences « sont assez différentes de celles du conflit qui oppose les ethnies Hema et Lendu depuis plusieurs décennies. Les causes peuvent être multiples et sont encore à élucider », a expliqué lundi la Communauté ituriennne de Kinshasa (CIK).

Nouveau massacre en Ituri dans un cycle de violence encore inexpliqué

Pour le directeur du Groupe d'études sur le Congo de l'Université de New York, Jason Stearns, la reprise des violences est « un mystère ». Selon le chercheur, « Les FARDC (l'armée) ont été négligentes dans leur réponse, mais il n'y a pas de preuves irréfutables pour soutenir la théorie [avancée par plusieurs élus d'opposition, NDLR] que le gouvernement est à la manœuvre. Pas plus qu'il n'y a de preuves selon lesquelles des pays de la région suscitent ces violences, comme certains l'ont suggéré. Mais il est très probable que des acteurs extérieurs sont impliqués ».

Source Jeune Afrique

Affaire Karim Wade

Nouveau revers pour l'État sénégalais devant la justice française

L'État du Sénégal ne pourra pas saisir les biens de Karim Wade et BiboBourgi se trouvant sur le sol français. La Cour d'appel de Paris a confirmé mercredi le jugement rendu en première instance en septembre 2016, qui rejetait la demande formulée par le parquet national financier français.

En l'espace de quelques secondes, le magistrat de la Cour d'appel de Paris a douché mardi matin les espoirs de l'État sénégalais, en confirmant intégralement le jugement rendu le 26 septembre 2016 par le Tribunal de grande instance (TGI) de Paris. Celui-ci avait considéré que l'enrichissement illicite reproché à Karim Wade, pour lequel il a été définitivement condamné par la Cour suprême sénégalaise en 2015, n'avait pas d'équivalent dans le droit français. Un argument rendant impossible la confiscation de ses biens – et de ceux de BiboBourgi – dans l'Hexagone.

Deux appartements dans le XVIe

Faisant suite à une demande d'entraide pénale internationale formulée en 2015 par l'État du Sénégal, le parquet national financier avait sollicité la confiscation de plusieurs biens appartenant aux deux hommes. En l'occurrence, il s'agissait pour Karim Wade d'un appartement sis rue de la Faisanderie, dans le XVIe arrondissement de Paris, ainsi que d'un compte bancaire domicilié à l'agence Paris-Madeleine de la Société générale (au solde de 48 000 euros).

Du côté de IbrahimAboukhalil – dit « BiboBourgi » -, considéré par la justice sénégalaise comme prête-nom principal de Karim Wade, le parquet avait sollicité la confiscation de son appartement rue Émile-Ménier, dans le XVIe arrondissement de Paris, détenu par une SCI parisienne, elle-même propriété d'une société basée au Luxembourg.

Mais là encore, le TGI avait opposé une fin de non-recevoir à cette requête, en estimant que la justice sénégalaise « ne mentionne à aucun moment la SCI Aisa [Paris] et la SA Djoz [Luxembourg], de sorte qu'il est impossible d'établir un lien entre les parts de ces sociétés et l'infraction reprochée à M. Aboukhalil ».

La décision d'un éventuel recours revient au parquet financier

Présents à l'audience mercredi, les conseils de Karim Wade n'ont pas masqué leur satisfaction à l'énoncé de l'arrêt de la Cour d'appel. « Je ne suis pas du tout surpris, déclare à Jeune Afrique Me Michel Boyon, qui représente le fils de l'ancien président. Le jugement en première instance était très solide. »

« Enfin, justice a été rendue pour mon client, se réjouit pour sa part Me Corinne Dreyfus-Schmidt, avocate de BiboBourgi. Le tribunal n'a pas cédé aux différentes tentatives d'instrumentalisation de cette affaire aux résonances très politiques. Car il s'agit bel et bien d'un règlement de comptes politique. »

Karim Wade

Y aura-t-il un recours ? Comme l'État du Sénégal n'est pas partie prenante à la procédure, la décision d'un éventuel pourvoi en cassation appartient uniquement au parquet.

Source Jeune Afrique